Publié le 12 septembre 2008

La Semedi investit 35 millions dans le traitement des déchets industriels

Pour faire face à une demande qui dépasse la capacité de traitement de son site de Sandouville, la Semedi, Sem d'investissement dans l'élimination des déchets industriels en Basse-Seine, construit une troisième ligne de traitement. Dès 2009, l'usine sera capable de traiter quelque 165 000 tonnes de déchets contre 115 000 tonnes actuellement.

La Société d'économie mixte pour l'élimination des déchets industriels (Semedi) de la Basse-Seine qui réunit industriels de la pétrochimie, chambres de commerce et collectivités locales, finance la construction d'une troisième ligne de traitement de déchets industriels dans son centre de Sandouville. L'investissement, de 35 millions d'euros au total, devrait permettre de répondre à une demande croissante liée à l'augmentation des quantités de déchets (recherche constante d'amélioration des produits finis de la part des industriels) et au durcissement des réglementations sur les déchets.

Avec une capacité de traitement de l'ordre de 115 000 tonnes, les deux lignes de traitement existantes tournent à 100 % et la société est forcée de refuser des clients. Lancés en 2007, les travaux seront terminés au milieu de l'année 2009. L'usine sera alors capable de traiter près de 165 000 tonnes de déchets, « ce qui fera de Sandouville le plus important et le plus moderne des centres de traitement de déchets industriels européens avec valorisation énergétique », souligne Philippe Laurence, directeur de la Semedi.

La première ligne d'incinération, construite il y a plus de trente ans, sera reconvertie dans l'élimination des déchets les moins complexes. La nouvelle ligne comportera des équipements des plus performants dont un four tournant et une post-combustion, une nouvelle chaudière de valorisation énergétique des déchets et deux tours

de lavages des fumées. « Nous avons une vision à moyen terme différente de celle de beaucoup d'entreprises qui, elles, visent le profit à court terme. En effet, nous anticipons, dans la mesure du possible, la réglementation européenne (28 M€ ont été investis dans le lavage des fumées et la sécurité de 1996 à 2006), ce que les industriels actionnaires de la Semedi acceptent. Industriels, collectivités et établissements publics, réunis au sein d'une même structure Sem, travaillent la main dans la main au bénéfice de l'environnement et du développement économique » explique Philippe Laurence.

L'incinération des déchets produit près de 60 % de l'électricité consommée par l'usine, ainsi que de la vapeur d'eau revendue aux industriels. Cette valorisation énergétique, qui permet d'économiser 20 000 tonnes en équivalent pétrole (TEP) chaque année, génèrera 8 000 TEP supplémentaires une fois la troisième ligne de traitement mise en service.